



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2019-072

**** ***

Objet :

**ELECTION des membres à la COMMISSION
PERMANENTE « Vie quotidienne » suite à démission
de M. Gérard EDMOND-MARIETTE**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – FALZON Serge – LONGIN Thierry – VIDAL Véronique - DEBEAUCHE Christine – BENEZETH Béatrice - NADAL Olivier – MATEO Amélie – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie.

Pouvoirs : CHRISTOL Marcel à DEHAIL Francine - LEROY Annie à FALZON Serge - SANCHEZ Marie-Hélène à COLOMBIER François - BIESESE Frédérique à DURAND Véronique - VAILHE Bruno à LABEUR Martine – BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - CABOCHE Chrystelle à BENEZETH Béatrice – PANTALEONE Alexandra à BLANES Michel -- DEJEAN Anne Marie à CONTRERAS Sylvie - LECOMTE Olivier à GOMEZ René.

Absents : SUQUET Maguelonne – DELERIS Claudine.

Convocation du 18 juin 2019.

Mme SOREL Joëlle est élue secrétaire à l'unanimité.

Suite à la démission de Monsieur Gérard EDMOND-MARIETTE – Conseiller Municipal – et conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal

- **ELIT à bulletin secret par 27 voix POUR (unanimité)**

Les membres qui siégeront à la Commission permanente **VIE QUOTIDIENNE**

Président : SOTO Jean-François
COLOMBIER François
SERVEL Olivier
SOREL Joëlle
CHRISTOL Marcel
DURAND Véronique
VIDAL Véronique
DEHAIL Francine
SANCHEZ Marie-Hélène
SUQUET Maguelonne
CONTRERAS Sylvie

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20190626-DEL2019-072-DE
Date de télétransmission : 28/06/2019
Date de réception préfecture : 28/06/2019